



« Qué ya dè nieuve ? »



Chers lecteurs bonjour,

Voici un an que la nouvelle équipe d'élus communique avec vous par le biais de la gazette « Qué ya dè nieuve ? ».

Dans le but de valoriser et de représenter notre commune, nous avons émis le souhait en juillet de changer le logo de Villard. Cette proposition validée en octobre, permettra de donner une image dynamique et représentative de l'identité de notre commune.

Comme vous le voyez en entête, deux nouveaux logos ont été créés : l'un pour Villard et l'autre pour promouvoir la station de Bisanne 1500.

Voici la définition du logo :

« Cœur de fleur »

Une jonquille, dont le cœur est un flocon, évoque les côtés été et hiver de Villard, mais également la moyenne montagne et la station de ski. La typographie choisie mêle la spontanéité et l'authenticité d'une écriture manuscrite, avec la rigueur d'une police de caractère « bâton ».

Résumé du Compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 26 mars 2009 à 20 h 00 (l'édition intégrale est disponible en Mairie)

Présents : Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Xavier HERPIN, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, Denis ROUX, Christelle PERSONNAZ, André PALLA.
M. Stéphane MATHIEU, receveur municipal en qualité de conseil consultatif

Absent : Carine MEILLEUR donne pouvoir à Christelle PERSONNAZ

Secrétaire de Séance : Patricia PALLUEL BLANC

M. le Maire présente ses condoléances à M. Bruno MEILLEUR pour le décès de son petit fils et l'assure de l'amitié et du soutien de l'ensemble des élus.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité les points suivants :

Point n° 1 et 2- comptes administratifs et comptes de gestion du Receveur Municipal

➤ Budget principal M14

Section de fonctionnement

Excédent 2008	163 603.93 €
Reprise de l'excédent 2007	194 378.75 €
Résultat 2008	357 982.68 €

Section d'investissement

Excédent 2008	355 545.57 €
Reprise du déficit 2007	- 539 664.31 €
Solde des restes à réaliser	- 278 932.58 €
Résultat 2008	- 463 051.32 €

- affectation de l'excédent de fonctionnement 2008 à la section investissement du budget 2009

Budget de l'eau M.49

Section d'exploitation

Excédent 2008	9 516.32 €
Reprise du déficit 2007	- 6 912 31 €
Résultat 2008	2 604.01 €

Section d'investissement

Excédent 2008	264 426.27 €
Reprise du déficit 2007	- 7 551 .49 €
Solde des restes à réaliser	- 247 842.42 €
Résultat 2008	9 032.36 €

- affectation de l'excédent de fonctionnement 2008 à la section fonctionnement du budget 2009

Budget annexe du CCAS

Le résultat positif de 575 € est affecté au Budget 2009.

Point n° 3 – Vote des taux d'imposition 2009

Augmentation de 2.5 % de l'ensemble des taux d'imposition 2009, fixant ainsi les taux suivants :

Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	Taxe professionnelle
9.54	14.30	101.48	19.39

M. MATHIEU constate que le produit des taxes de séjour est relativement faible, il précise les démarches à entreprendre pour le recouvrement desdites taxes et les contraventions auxquelles s'exposent les propriétaires effectuant des locations sans reversement de la taxe de séjour à la commune. Ces démarches seront mises en oeuvre le plus rapidement possible.

Point n°4 – Vote des Budgets primitifs 2009 équilibrés en dépenses et en recettes

- Budget principal M14

Fonctionnement : 1 124 751,00 €
Investissement : 1 784 195,68 €

- Budget de l'eau M 49

Exploitation : 107 323.17 €
Investissement : 647 034,13 €

- **Budget du CCAS :** 575,00 €.

Point n° 5 – Désignation des délégués suppléants au SIVOM des Saisies : M. Xavier HERPIN et de Mme Dominique REGE METRAL.

Point n° 6 – Transfert d'un adjoint technique 2^{ème} classe- statut fonction publique territoriale – du SIVOM des Saisies à la Commune. à compter du 1^{er} février 2009 et saisine du comité technique paritaire du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale. L'adjoint technique sera affecté aux services techniques communaux.

Questions diverses :

- L'association Trans-Forme « course du Cœur » le dimanche 29 mars 2009 vers 9 h 50
- Présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du SCOT (schéma de cohérence territoriale) porté par Arlysère : réunion le 20 avril 2009 au niveau de Confluences pour tous les élus et intervention de Melle Marjorie Barrio dans chaque commune. Le PADD est accessible sur le site Arlysère.
- Etat de la route du Mont : Il n'est pas prévu de travaux d'enrobé cette année, mais il faut prévoir un entretien minimum pour garantir la sécurité des usagers.
- Éboulement route du Droger : Il convient de prévoir l'évacuation par pelle mécanique des 120 m³ de rochers et de terre. L'ONF est chargé de l'estimation de cette opération et la faisabilité d'une évacuation sur la parcelle parallèle au ruisseau des palisses.
- Programmation avant le 29 avril 2009 d'une rencontre avec les écoles de ski et la Régie des remontées mécaniques pour l'organisation de départ de cours dès la saison 2009-2010 sur la station Bisanne 1500.

Le Prochain Conseil municipal au lieu le lundi 27 avril 2009 à 20 h 00

La Poste ferme ses portes le 30 avril 2009...

... elle sera transférée en « agence postale communale » dans les locaux de la Mairie

Le 4 mai 2009 l'agence postale communale vous propose les services suivants :

Services postaux :

- ☒ Tout affranchissement manuel (lettre et colis ordinaire),
- ☒ Vente de timbres-poste à usage courant (carnets de 10 Marianne autocollants, planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international)
- ☒ Emballages Collissimo
- ☒ Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ☒ Retrait des lettres et colis en instance hors colis en contre remboursement Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost.
- ☒ Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition.

Services financiers et prestations associées :

- ☒ Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 300 euros par période de 7 jours,
- ☒ Retrait d'espèces sur Postépargne ou livre d'épargne du titulaire dans la limite de 300 euros par période de 7 jours,
- ☒ Paiement de mandat cash, dans la limite de 300 euros par opération,
- ☒ Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - . des demandes de services liées aux CCP, dépôt de chèques,
 - . des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 300 euros,
 - . des procurations liées aux services financiers,
 - . des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours,
 - . des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours.

Autres Produits :

- Vente de cartes téléphoniques France Télécom classiques.

Les horaires d'ouverture de l'agence postale communale seront :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h**

Toutes vos opérations seront faites dans la plus stricte confidentialité

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS PAR LE SIMIGEDA



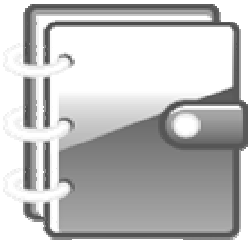
En compostant vous fabriquez vous-même le meilleur engrais pour votre jardin et protégez l'environnement en diminuant le volume de votre poubelle.
Pour information et réservation appelez le 04.79.10.03.68 jusqu'au 14 avril. Il vous sera demandé une caution de 15 euros.
Permanence le 16 avril à 18 h Bâtiment le Confluent à Beaufort.

A partir du 15 avril une taxe de 4 € est créée pour la gestion des certificats d'immatriculation des véhicules neufs et d'importation. Cette nouvelle taxe est perçue sous forme de droit de timbre. De plus une taxe de 2.50 € est fixée pour la redevance d'acheminement des certificats d'immatriculation des véhicules.

Les véhicules d'occasion ne seront concernés qu'à partir du 15 juin 2009.



L'Agenda



Du 1er avril au 04 avril : « Festival du Rire » de 20h à 23h30 4 soirées d'humour à la salle de la Chaudanne à Arêches.

Le 4 avril : Le Nordic Skiercross aux Saisies. Venez nombreux, la fête promet d'être belle !

Du 03 au 05 avril : championnat de France nordique et biathlon aux Saisies.

Du 07 au 10 avril : festival de la BD à la CCAS. Les plus grands noms français et européens de la BD sont là tous les soirs pour dédicacer vos BD.

Le 17 avril : Fermeture de la station d'Arêches-Beaufort.

Le 18 avril : La Cubérote compétition de télémark aux Saisies en fin d'après-midi.

Le 24 avril : Fermeture de la station des Saisies le domaine skiable n'est ouvert que partiellement la dernière semaine (du 18 au 24/04/09).

Le 04 mai : Don du sang de 7 h 30 à 10 h 30 à la salle de l'Infernet à Hauteluze.

MESESSE en Avril :

VILLARD : D 5 à 10 h, V 10 à 18 h, D 19 à 10 h

BEAUFORT : J 9 à 18 h 30, à 19 h 30 bol de soupe au presbytère au profit du CCFT, V 10 avril à 20 h, D 12 et 26 à 10 h

QUEIGE : V 10 à 18 h, D12 et 26 avril à 10 h,

ARECHES : S 4 à 18 h 30, V 10 à 15 h, S 11 et 18 à 18 h 30

HAUTELUCE : D 5 à 10 h, V 10 à 15 h, S 11 à 20 h 30, D 19 à 10 h

LES SAISIES : D 5 à 18 h, V 10 à 18 h, D 12 à 18 h, D19 à 18 h.

Recrutement animateur Jeunesse

L'Association d'Animation du Beaufortain recrute un animateur en CDD du 30/06 au 22/08/09

Missions : sous la responsabilité de la coordinatrice jeunesse et en lien avec les élus référents jeunesse de chaque commune, vous serez en charge :

- ▶ De mettre en place et d'animer les permanences jeunesse sur les 4 villages, en faveur des jeunes de 12 à 17 ans.
- ▶ D'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- ▶ De mener un projet commun avec les jeunes de chaque commune afin de créer un évènement cantonal à la fin de l'été.
- ▶ D'encadrer deux camps d'une semaine avec les adolescents.
- ▶ D'effectuer les bilans hebdomadaires des permanences.

Date limite : 27 avril 2009

Profil, rémunération, dépôt des candidatures : contact AAB 04 79 38 33 90

CHAPELLES : la commission « patrimoine » après un état des lieux effectué cet automne, propose un premier « après-midi nettoyage » sur la Chapelle des Billords. RENDEZ VOUS aux bénévoles, le 30 AVRIL à 14h30 à la chapelle des Billords. Les nettoyages des autres chapelles feront l'objet d'autres dates.

VILLARD ANIMATION

La 20ème exposition-vente artisanale organisée par Villard Animation aura lieu du 8 juillet au 22 août 2009. Si vous souhaitez exposer, merci de bien vouloir vous inscrire par courrier, en laissant vos coordonnées, avant le 10 avril à l'adresse suivante :

REVIL-BAUDARD Suzanne L'Etraz 73270 Villard sur Doron E-mail : Suzanne.revilbaudard@orange.fr

L'Assemblée Générale de Villard Animation aura lieu le vendredi 15 mai à 20h30 à la salle polyvalente de Villard.

état civil

Naissance : Noah DUC né le 30 mars 2009, fils de Carine MEILLEUR et de Nicolas DUC

Décès : Charly MEILLEUR décédé le 21 mars 2009, fils de Alain MEILLEUR et de Corinne CHAMBIOT-PONCET.

Horaires Mairie :

Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30-11h30/14h-16h30

Mer : 9h – 12h

Tel : 04.79.38.38.96 / Fax : 04.79.38.32.64

E Mail : mairie@villardsurdoron.com

Site : www.villardsurdoron.com

Permanence du Maire:

Lundi après-midi sur RDV 14h-17h



Secrétaire de Mairie et service administratif :

Marie-Hélène BOUDGHENE

Valérie DEVILLE-CAVELLIN et Sylvie BERTOLACCINI

L'équipe des Services Techniques